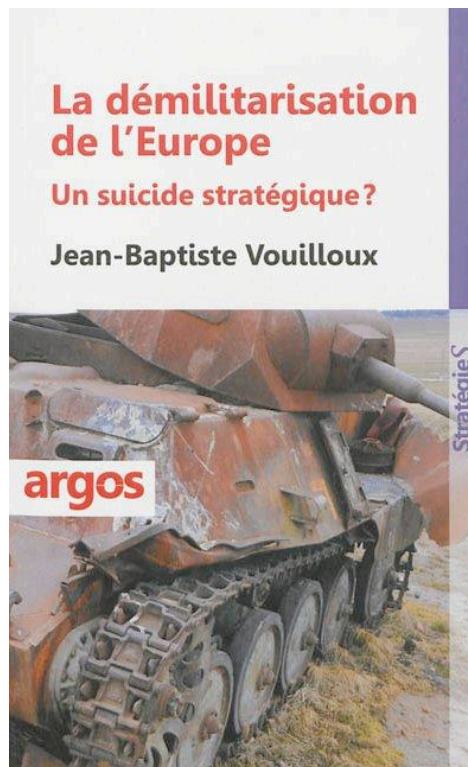


Retours sur...
La démilitarisation de l'Europe - Un suicide stratégique ?
de Jean-Baptiste VOUILLOUX



L'ouvrage du chef de bataillon Jean-Baptiste Vouilloux a l'ambition, largement atteinte, d'expliquer les causes, les conséquences, mais également les particularités d'une Europe qui se démilitarise alors qu'est observé le phénomène inverse dans le reste du monde. Si la crise économique initiée en 2008 apparaît comme la cause immédiate de la démilitarisation de l'Europe, l'auteur va plus loin et aborde ses causes profondes. L'auteur conclue son ouvrage par des propositions concrètes et réalistes qui permettraient d'enrayer ce déclin technologique et capacitaire.

La crise de 2008, cause immédiate de la démilitarisation de l'Europe, n'empêche pourtant pas une dynamique inverse dans le reste du monde

En présentant dans un premier temps « L'Europe militaire dans le monde », l'auteur s'attarde logiquement sur l'effet évident de la crise de 2008 dans les restrictions budgétaires. Celles-ci n'apparaissent pas illégitimes en tant que telles. Dans sa préface, le général d'armée Bertrand Ract-Madoux, chef d'état-major de l'armée de Terre le reconnaît volontiers : « dans le contexte de crise économique que traverse l'Europe depuis plusieurs années, les armées ne peuvent pas ne pas contribuer à l'effort de redressement des finances publiques du pays ». Le problème ne réside donc pas tant dans la justification de ces coupes budgétaires que dans les perspectives de long terme qu'elles offrent lorsque celles-ci deviennent excessives. Alors que l'OTAN demande à ses membres de consacrer 2% PIB aux dépenses de défense, seules la France (2% PIB), la Grande-Bretagne (2,7% PIB) et la Grèce (2,9% PIB) respectaient cette règle en 2010.

Dès cette première partie, pourtant, l'on perçoit bien que le chef de bataillon Jean-Baptiste Vouilloux étend son analyse au-delà de la crise économique de 2008. Parce que « les dépenses de défense d'un pays dépendent de son niveau d'ambition », l'auteur affirme que c'est la **volonté politique** qui influence la contrainte budgétaire, et non l'inverse. Face à des restrictions budgétaires incontrôlées, le risque de trous capacitaires augmente. Ainsi les Pays-Bas ne disposent-ils plus de chars de bataille.

L'auteur détaille enfin les étapes (traité de Maastricht ; sommet de Saint-Malo ; traité de Nice ; traité de Lisbonne) et les succès (Etat-Major de l'Union européenne (UE); composante de réaction rapide ; opération Artémis en République démocratique du Congo (RDC) en 2003 ; création de l'Agence européenne de défense (AED) en 2004 ; opération Atalante depuis 2008) d'une défense européenne. Il en souligne ensuite les obstacles : la relation avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) : « beaucoup de pays considèrent la duplication des moyens de l'OTAN au sein de la PSDC (Politique de sécurité et de défense commune) comme une dépense inutile » et le primat des souverainetés nationales. Le message de l'UE apparaît dès lors brouillé : d'un côté, la création par le traité de Lisbonne de l'EEAS (*European External Action Service*) pour incarner la politique extérieure de l'UE ; de l'autre, l'absence de leadership de l'UE en Libye, pourtant « une occasion historique de s'affirmer stratégiquement ».

Le constat, déjà inquiétant, de la démilitarisation de l'Europe, prend une tournure presque dramatique lorsque vient l'heure de la comparaison avec le reste du monde, Etats-Unis comme pays émergents. Les premiers disposent encore de moyens militaires colossaux. En 2010, leurs dépenses militaires ont en effet représenté 43% des investissements de défense dans le monde (trois fois plus que tous les Etats membres de l'UE, six fois plus que la Chine). La conclusion est sans appel : « l'écart militaire entre l'Europe et les Etats-Unis ne cesse donc de se creuser en termes capacitaires ou technologiques ». De plus, l'enjeu, primordial, de la maîtrise de la dette publique américaine accélère la réticence des Américains « à soutenir financièrement l'OTAN à bout de bras ». Toutefois, l'auteur nuance l'argument classique du désengagement américain de l'Europe en constatant que les Etats-Unis « se méfient encore de la Russie ».

Les pays émergents, quant à eux, continuent à marche forcée leur réarmement. Une étude de l'*International Institute for Strategic Studies* (IISS) souligne que d'ici 2020, les Etats-membres de l'OTAN ne représenteraient plus que 50% des dépenses militaires mondiales, contre 70% aujourd'hui¹. **Pour l'auteur, le monde, interdépendant et multipolaire, n'en est pas plus pacifique pour autant.** Ce parti-pris peut toutefois être nuancé, tant certains aspects de la doctrine ont souligné, au contraire, la décrue de la violence. L'on pense notamment à l'article de Jean-Jacques Roche, « Le silence des armes ou la paix importune », publiée dans la revue *Politique étrangère* de l'IFRI².

Le grand mérite de l'auteur, dès cette première partie, consiste à analyser d'autres facteurs que la crise de 2008 comme seul facteur d'explication à la démilitarisation de l'Europe. Celle-ci se joue en réalité tant dans les décisions politiques que dans les contraintes budgétaires. Il en résulte un décalage, préjudiciable à l'UE, entre celle-ci et le reste du monde : « en réduisant massivement leurs investissements de défense afin de limiter leurs dépenses publiques, ils [les Européens] se sont inscrits dans une optique que le reste du monde ne partage pas ».

¹ Maulny (Jean-Pierre), *L'année stratégique 2013 – Le centre de gravité se déplace vers l'Asie-Pacifique*, Armand Colin, Paris, 2012, p. 59.

² Roche (Jean-Jacques), « Le silence des armes ou la paix importune », in *Politique étrangère*, 2013/3 Automne, p. 39-52.

L'éloignement de la guerre, comme la démilitarisation des sociétés européennes, constituent les « causes profondes » du déclin militaire du continent

Reprenant fort justement la distinction de Thucydide entre les « causes immédiates » (ici, la crise de 2008) et la « cause la plus vraie », l'auteur souligne que « la **démilitarisation relève davantage de la conviction que de la contrainte** ». Il est évident que le traumatisme des deux guerres mondiales a joué sur la volonté des Européens de voir la guerre s'éloigner. Mais « au-delà des conséquences délétères de ce conflit, le regard des Européens vis-à-vis de la guerre a surtout radicalement évolué [...] La guerre est devenue immorale et illégitime ».

A cette décrédibilisation de « l'idée clausewitzienne de la guerre comme instrument naturel de la politique », s'ajoute ce que l'auteur nomme le « temps des illusions ». Dissuasion nucléaire, bouclier américain symbolisé par l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord et foi en une globalisation pacifique deviennent autant de dogmes qui incitent les Européens à croire la guerre définitivement éradiquée de leur continent. Toutefois, les conflits dans les Balkans sont venus nous prouver le contraire, alors que la multiplication des conflits asymétriques (terrorisme, cybermenaces, crime organisé, Etats faillis) réduit considérablement l'impact que la dissuasion nucléaire pouvait avoir lors de la guerre froide.

Enfin, l'auteur épingle, sans doute un peu trop facilement, « le *soft power* selon Bruxelles », qui confie la gestion des conflits à l'OTAN, quand n'est attribuée à l'UE que la gestion civile des crises et opérations humanitaires. Ce point de vue mérite d'être nuancé, le nouveau concept stratégique de l'OTAN défini lors de Sommet de Lisbonne de 2010 élargissant par exemple les missions de l'Alliance.

L'une des grandes qualités de l'ouvrage de Jean-Baptiste Vouilloux réside cependant dans sa perception du phénomène de démilitarisation, qui n'est pas uniquement défini comme démilitarisation capacitaire : il s'agit également de ce que l'auteur nomme fort à propos une « **démilitarisation sociétale** ». De fait, si l'armée apparaît nécessaire en période de reconstruction, son utilité décroît ensuite progressivement : « une fois la paix et la prospérité retrouvées, toute une génération s'est interrogée sur le bien-fondé des piliers traditionnels de la société », dont faisait partie l'institution militaire.

De cette démilitarisation sociétale, il en résulte une « difficulté d'être militaire au XXIème siècle »³. Ainsi le général d'armée Henri Bentégeat voit-il dans l'omniprésence des médias et d'internet, ainsi que dans la normalisation d'une société de l'émotion et de l'immédiat des paramètres supplémentaires que l'institution militaire doit désormais prendre en compte. De fait, les opérations extérieures ne peuvent plus être perçues de la même manière à partir du moment où l'« on parle d'enlèvement quand une campagne dure plus de quinze jours ».

Si la démilitarisation de l'Europe engendre des conséquences néfastes pour le continent, celle-ci n'est toutefois pas (encore) irréversible.

Si l'Europe se démilitarise, c'est parce qu'une attention excessive est portée sur les affaires économiques et financières, alors que sont négligées dans le même temps les questions diplomatiques et de défense. Dans ces conditions, l'auteur appelle à juste titre à une révision de la stratégie européenne de sécurité (SES) adoptée en 2003 et inchangée depuis.

La démilitarisation actuelle de l'Europe apparaît d'autant plus excessive que l'outil militaire conserve une grande utilité. Ainsi l'UE préfère-t-elle, à raison, une « approche globale des conflits », où enjeux civils, juridiques et économiques se mêlent aux enjeux militaires. Cela a d'ailleurs facilité ses succès (Kosovo, Bosnie, RDC) quand les Etats-Unis s'embourbaient en Irak à force d'appréhender le conflit uniquement à travers le prisme militaire. *Soft* et *hard power* sont en réalité inextricables et il est faux de croire que Joseph Nye concevait ces deux notions indépendamment l'une de l'autre.

Le risque de la démilitarisation du continent européen est d'engendrer un déclin capacitaire. Ainsi, l'opération Harmattan en Libye a révélé les trous capacitaires de l'UE dans les domaines des ravitaillements en vol et des drones. Dans l'édition de janvier-février 2013 de la revue *Défense* de l'Union-IHEDN, Claude-France Arnould, Directeur exécutif de l'Agence européenne de la défense, constatait ainsi que 80% des ravitaillements en vol en Libye avaient été assurés par les Américains⁴.

³ Général d'armée Henri Bentégeat, *De la difficulté d'être militaire au XXIème siècle*, conférence prononcée à l'IHEDN le 18 juin 2012.

⁴ Entretien avec Claude-France Arnould, Directeur exécutif de l'AED, in *Défense*, n°160, janvier-février 2013

Cependant, l'auteur constate que la démilitarisation de l'Europe n'est pas irréversible. De façon très pragmatique, il relève en effet une donnée particulièrement importante et trop peu souvent mise en avant : la démilitarisation de l'Europe ne nuira pas uniquement aux Européens, mais également à l'ONU et aux Etats-Unis, dans le cadre de l'OTAN notamment.

L'OTAN et les Etats-Unis constituent, à ce titre, davantage une opportunité qu'une menace. De fait, les Américains incitent désormais les Européens à se montrer plus autonomes, alors qu'auparavant ils se méfiaient d'une Europe forte militairement. La crise économique de 2008 apparaît *in fine* comme une seconde opportunité à saisir, puisqu'elle renforce la nécessité de la mutualisation. Le *pooling and sharing* de l'AED et la *smart defence* de l'OTAN vont dans ce sens, ainsi que le programme A 400 M. De plus, les coopérations militaires telles que le partenariat franco-britannique, le triangle de Weimar ou le groupe de Visegrad constituent autant de premières étapes vers une défense européenne.

Afin de mettre fin à la démilitarisation de l'Europe, il faudra dès lors tout d'abord accepter que le monde n'adopte le modèle normatif et pacifique européen. Car, comme le souligne Alain Frachon, « tout le monde réarme, sauf les Européens ».⁵

Une méthodologie claire au service d'une démonstration précise.

L'ouvrage du chef de bataillon Jean-Baptiste Vouilloux a ceci d'utile qu'il conjugue une pensée à la fois claire et originale. L'approche de la thématique de la démilitarisation de l'Europe est évidemment militaire et stratégique, mais l'auteur laisse également une place non-négligeable aux sociologues qui ont étudié l'institution militaire et sa place dans la société. Sa notion de « démilitarisation sociétale » apparaît, à cet égard, centrale. De cette approche originale naît une pensée profonde, qui puise sa force dans le balancement des arguments.

On pourra certes regretter la digression sur le postmodernisme, et débattre sans fin sur qui, de la contrainte budgétaire ou de la volonté politique, a initié la démilitarisation de l'Europe. Toujours est-il que la méthodologie adoptée par l'auteur est mise au service d'une démonstration précise : les nombreuses statistiques et données chiffrées permettent de cadrer le sujet ; la variété des références bibliographiques donne de la crédibilité à l'ouvrage ; la confrontation entre la stratégie européenne et celle du reste du monde (Etats-Unis, Russie, émergents) aide à percevoir le décalage dans les politiques de défense. Enfin, la force de l'ouvrage réside dans des propositions concrètes et réalisables à moyen terme (révision du SES de 2003 notamment), loin des vœux pieux habituels concernant l'Europe de la défense.

⁵ Frachon (Alain), « Tout le monde réarme, sauf les Européens », in *Le Monde*, 23 février 2012

Le chef de bataillon Jean-Baptiste Vouilloux, en choisissant de « privilégier une approche généraliste de la démilitarisation européenne », est parvenu à « vulgariser une thématique qui est encore trop souvent cantonnée aux cercles d'experts », ce qui était son l'objectif affiché dès l'introduction. On retiendra de son ouvrage que **la démilitarisation de l'Europe au XXIème siècle est tout aussi préjudiciable pour le continent que ne l'était la course aux armements du XXème siècle**. Parce que le monde militaire est de plus en plus méconnu, on sait gré à l'auteur de diffuser, par son ouvrage, l'esprit de défense à la sphère civile.

Jean-Florian CIAVALDINI
82^{ème} Séminaire-Jeunes de l'IHEDN - Avril 2014
Membre du Comité Europe de la Défense de l'ANAJ-IHEDN